

L'An deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de mars à dix-huit heures, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis au sein de la salle de réunions de la Communauté de Communes Campagne de Caux sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux membres du Bureau le vendredi 22 mars 2024.

**Etaient présents** : GIRARD Serge, Président, DUBOCAGE Kévin, 2<sup>ème</sup> Vice-Président, MOIZAN Gérard, 3<sup>ème</sup> Vice-Président, GEULIN Isabelle, 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente, NIEPCERON Hervé, 5<sup>ème</sup> Vice-Président, JEZEQUEL David, 9<sup>ème</sup> Vice-Président, ROSE Marc, 1<sup>er</sup> membre du bureau, SOLINAS Christian, 2<sup>ème</sup> membre du bureau, PAUMELLE René, 3<sup>ème</sup> membre du bureau, VANIER Pascaline, 4<sup>ème</sup> membre du bureau

**Excusés :**

- M. VANDERMEERSCH Aldric, 8<sup>ème</sup> Vice-Président,
- Mme. BRULIN Corinne, 7<sup>ème</sup> Vice-Présidente,

**Pouvoir de :**

- M. CARLIERE Frédéric, 1<sup>er</sup> Vice-Président à M. ROSE Marc, 1<sup>er</sup> membre du bureau,
- M. FLEURY David, 6<sup>ème</sup> Vice-Président à M. JEZEQUEL David, 9<sup>ème</sup> Vice-Président,

**Assistaient également à la réunion** : Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services, Mme ESTIVAL Audrey, Directrice Générale Adjointe Pôle Cadre de Vie

---

Nombre de Membres en exercice	14
Nombre de présents	10
Quorum	8
Nombre de votants	12

**Délibération n° B010/2024**

**OBJET : ADOPTION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA PISCINE COMMUNAUTAIRE PLEIN CIEL A LA GENDARMERIE NATIONALE DE GODERVILLE**



## Délibération n° B010/2024

**OBJET : ADOPTION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA PISCINE COMMUNAUTAIRE PLEIN CIEL A LA GENDARMERIE NATIONALE DE GODERVILLE****Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :**

**Vu** le code général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes Campagne de Caux ;

**Considérant** que la Communauté de Communes Campagne de Caux a en charge la gestion de la piscine Communautaire Plein Ciel à Goderville ;

**Considérant** la nécessité d'avoir accès à un établissement de bain pour les gendarmes afin d'effectuer les tests réglementaires ;

Il est nécessaire d'établir une convention de mise à disposition de la piscine Communautaire Plein Ciel à la gendarmerie nationale de Goderville.

**Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, décide :**

A l'unanimité

- **D'AUTORISER** la convention de mise à disposition de la piscine Communautaire Plein Ciel à la gendarmerie nationale de Goderville;
- **DE DESIGNER** le Président pour signer la convention de mise à disposition de la piscine Communautaire Plein Ciel à la gendarmerie nationale de Goderville.

Serge GIRARD,  
Président de la Communauté de  
Communes Campagne de Caux

Communauté de Communes  
Campagne de Caux  
52 Impasse du Lin  
76110 GODERVILLE